



# Magazine d'Informations Municipales



**En 2017**  
**Pleslin Trigavou**  
**dessine son avenir**

# Sommaire

	<b>Mot du Maire</b>	<b>3</b>
	<b>Conseils municipaux</b>	<b>4</b>
	<b>Informations municipales</b>	<b>8</b>
	<b>État civil</b>	<b>9</b>
	<b>Calendrier des manifestations</b>	<b>12</b>
	<b>Patrimoine</b>	<b>13</b>
	<b>Travaux</b>	<b>14</b>
	<b>Urbanisme</b>	<b>16</b>
	<b>Culture</b>	<b>17</b>
	<b>Environnement</b>	<b>18</b>
	<b>Intercommunalité</b>	<b>20</b>
	<b>Vie scolaire</b>	<b>21</b>
	<b>Vie associative</b>	<b>23</b>
	<b>Renseignements pratiques</b>	<b>24</b>

**Lors de la cérémonie des vœux, des médailles ont été remises :**  
*Une médaille d'honneur de la ville de Pleslin Trigavou remise par Jean-Paul Leroy aux maires honoraires, Charles Josselin et Jean Ohier (remise à son fils); Charles Josselin remettant cette même médaille à Raymond Armange, président de la communauté de communes Rance-Frémur. Des médailles de vermeil d'honneur communale, départementale et régionale ont été remises par Viviane Le Dissez, députée, à Jean-Paul Leroy ; Marie-Françoise Hamon et Loïc Lemoine pour leur plus de 30 ans d'engagement municipal ; et une couleur argent à Serge Chevalier (plus de 20 ans)*



## Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Janvier 2017



## Meilleurs vœux 2017 !

La communauté de communes Rance-Frémur aura donc eu 22 ans d'existence. Créée en 1994 par Charles Josselin et ses collègues maires de Plouër-sur-Rance, de Langrolay-sur-Rance et Tréméuec, elle aura parfaitement pris en compte la dimension intercommunale de nos quatre communes en dotant nos habitants de services essentiels, pour la plupart concentrés à la maison communautaire de la Grabotais.

Quant à notre parc d'activités industrielles, il s'est développé et participe grandement à notre richesse économique et à la création d'emplois (16 entreprises, 350 emplois)

Mais la loi nous imposant des intercommunalités plus importantes, nous sommes aujourd'hui à Dinan Agglomération.

Notre nouvelle intercommunalité (65 communes, 96 000 habitants) reprend les compétences de Rance-Frémur, mais aussi le syndicat intercommunal déchèterie collecte des ordures ménagères. L'assainissement eaux usées (collectif et non collectif) et la zone artisanale de Beauséjour seront aussi gérés par Dinan Agglomération.

D'autre part, aux Landes de Reine, l'étude de faisabilité a permis à Rance-Frémur de programmer la réalisation d'un terrain de VTT trial, pouvant accueillir des compétitions régionales. Ce projet va donc se faire sous la responsabilité de Dinan Agglomération ou par un groupement de communes ; tout dépendra de la nature et de l'importance des équipements !

Concernant plus particulièrement notre commune, le programme des investissements 2017 est ambitieux avec, entre autres :

- La construction d'une structure alimentaire multi-services
  - La déconstruction-dépollution des anciens chais de la Ville-au-Comte pour peu qu'aboutisse enfin la négociation avec AKERYS le propriétaire ! Je rappelle que l'objectif défini par l'étude urbaine est la réalisation en cet endroit d'un éco quartier d'une trentaine de logements, sans oublier le parking prévu sur l'emplacement réservé au plan local d'urbanisme.
  - La rénovation de la salle omnisports
  - La réhabilitation du plateau sportif de l'Orme
  - La réalisation d'un plateau ralentisseur sur la RD28 à la Guyonnais
  - Des aménagements de voirie rue du Poudouvre et rue de la Croix Boissière
- La réalisation de l'aire de jeux à Riquamus, après les travaux de réhabilitation des rives du ruisseau attenant.

Et puis, en 2017, le lotissement de la Guyonnais (21 lots libres et un lot HLM de cinq logements) va se remplir.

Comme vous le voyez donc le programme de 2017 est copieux, mais réaliste car notre situation financière est saine avec une dette qui n'est qu'à peine la moitié de la dette moyenne des communes de 3500 habitants.

Pour conclure je veux vous dire mon optimisme, et remercier chaleureusement tous les acteurs : les chefs d'entreprises, artisanales, commerciales ou industrielles, les agriculteurs, les professions libérales, les associations, les élus et toutes celles et tous ceux qui font de Pleslin Trigavou un espace de solidarité.

Avec Madame l'adjointe déléguée et le conseil municipal, nous vous offrons nos meilleurs vœux, à chacune et chacun d'entre vous.

Bonne année, Bonne santé.

**Jean Paul LEROY**  
Maire de Pleslin TRigavou



La cérémonie des vœux



# Les Conseils Municipaux

Conseil du 03.10.2016

## Appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre de la structure alimentaire et l'aménagement des alentours (placette et jardin de la bibliothèque)

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 15 septembre pour la consultation d'un maître d'œuvre pour réaliser l'aménagement d'un espace comprenant un bâtiment destiné à une structure alimentaire multi-services. Cet avis est destiné à une équipe pluridisciplinaire regroupant au minimum un architecte, un paysagiste, un urbaniste et un bureau d'études VRD.

## Salle omnisports : approbation de l'APD et avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

Les travaux de rénovation de la salle omnisports consistent en la fermeture du dôme par un bac acier cintré à 8.50 mètres du sol, le remplacement du sol par un sol sportif, la construction d'une salle de rangement de 55 m<sup>2</sup> et la mise aux normes pour personnes à mobilité réduite (PMR) des vestiaires et des extérieurs de la salle. Les travaux sont estimés par Certa, notre maître d'œuvre, à 656 000 € HT (dalles auto-plombantes et grilles en galva en option pour 27 300 € HT). La pratique du basket ne sera possible qu'au niveau scolaire dans cette salle mais l'ambition intercommunale est d'accueillir les matches pour différentes compétitions de niveau régional dans le futur complexe des Landes de Reine. Les travaux sont prévus du mois d'avril au mois d'octobre 2017, des solutions de replis ont été mises en place pour les associations utilisatrices de la salle pendant ces travaux.

## Lotissement communal de la Guyonnais, point sur la commercialisation.

Sur les 21 lots, trois compromis de vente doivent aboutir. De nouveaux panneaux d'information, plus lisibles, sont prévus.

## Rapport d'activités sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Ce rapport d'activités 2015 a été approuvé par le conseil municipal du 23 juin dernier, il se devait d'être présenté aux élus municipaux.

## Fixation des tarifs redevance assainissement collectif

Le coût de construction de la nouvelle station d'épuration a été équilibré avec le recours à un emprunt de 300 000 € et les élus décident de ne pas augmenter en 2016 la redevance assainissement, stable depuis 2013 : l'abonnement reste à 25,38 € et la part proportionnelle à 0,5611 € le m<sup>3</sup>. Ce service assainissement sera transféré prochainement à la communauté d'agglomération de Dinan. A cette occasion, la participation pour raccordement à l'assainissement (PAC) pourrait être homogénéisée sur l'ensemble du territoire intercommunal, une attention particulière sera portée pour que cette PAC continue d'être différenciée en fonction de la taille de la construction comme cela se pratique actuellement sur la commune.

## Point sur la mise en place de la Communauté d'Agglomération de Dinan

Le projet de charte fait l'objet de plusieurs propositions d'amendements qui seront examinées en comité de pilotage, soumises au vote de l'ensemble des conseils municipaux et des communautés de communes composant la future agglomération. Des élections seront prochainement organisées au sein du conseil pour désigner les trois élus de Pleslin-Trigavou qui siègeront au conseil d'administration de la communauté d'agglomération. L'impact de la fusion sur le plan financier devrait être nul sur le poids des taxes locales payées par les contribuables de la commune. Concernant le budget communal, une dotation viendra compenser le transfert de recettes vers la communauté d'agglomération.

## Désignation de deux élus référents pour le comité de pilotage (COPIL) du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

La création de Dinan Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 oblige les nouvelles collectivités à s'associer à la démarche du PLUi, lancée par Dinan communauté. Pour les communautés de communes de Plancoët-Plélan le Petit, de Rance-Frémur, du Pays de Matignon, du Pays de Caulnes, et les trois communes (Yvignac-la-Tour, Broons et Mégrit), un diagnostic de territoire est nécessaire. Le bureau d'études a été choisi, chaque conseil municipal concerné devant désigner deux élus référents pour faire partie de ce COPIL : Jean-Paul Leroy et Jean-Claude Allain seront titulaires, Loïc Lemoine suppléant.

## Avis sur enquête publique sur des travaux de restauration et d'entretien de milieux aquatiques du bassin versant du Frémur dans le cadre du territoire Frémur-Baie de Beausais

Une enquête publique concernant des travaux de restauration et d'entretien de milieux aquatiques du bassin versant du Frémur, du Drouet et du Floubalay (diversification des habitats et des écoulements, restauration de la continuité écologique, réhabilitation des zones humides, suppressions de plans d'eau, et aménagements de passages à gué et d'abreuvoirs) est ouverte.

Ces travaux sont prévus sur les communes de Corseul, Créhen, Lancieux, Languenan, Pleslin-Trigavou, Plessix-Balisson, Ploubalay, Quévert, Taden, Trégon, Trémereuc situées dans les Côtes-d'Armor, et sur la commune de Pleurtuit sise en Ille-et-Vilaine. Les élus émettent un avis favorable sur le dossier d'enquête publique.

## Désherbage à la bibliothèque

700 livres de la bibliothèque de Pleslin Trigavou vont être proposés à la vente à des prix très modestes. Les sommes récoltées seront réinvesties dans l'achat d'ouvrages neufs.

## Questions diverses

- **Redevance d'occupation du domaine public** (France Télécom). France Télécom - Orange doit s'acquitter d'une redevance pour les installations d'infrastructure de télécommunication existantes sur la commune, soit un total de 3 219 €.
- **Groupe scolaire Georges-Hervé**. Suite à une audition devant les membres du comité unique de programmation du Pays de Dinan, la commune s'est vue attribuer une subvention de 18 258 € pour

l'opération d'aménagement de deux salles de classe.

- **Fourniture et pose de quatre prises de courant.** Quatre prises de courant dont deux sur candélabres et deux sur poteaux béton Rue du Frémur, rue Léon Pépin et Place du Malava, seront fournies et installées par le syndicat départemental d'énergie (SDE), coût pour la commune 540 €.
- **Recrutement d'agents non titulaires ou intérimaire.** Accord des élus pour avoir recours à du personnel non titulaire ou intérimaires pour les remplacements, besoins saisonniers et besoins occasionnels.
- **Subventions.** Accord des élus pour le versement à l'association coopérative scolaire école primaire publique G. Hervé Pleslin de 100 € correspondant à leur dotation affranchissement ; 319,65 € correspondant à leur dotation OCCE (office central de coopération à l'école) Coopérative scolaire de Trigavou : 100 € correspondant à leur dotation affranchissement et 250 € correspondant à leur dotation OCCE. 13 500 € ont été alloués au centre communal d'action sociale.

## Conseil du 28.11.2016

### Points d'information : salle omnisports, étude urbaine

#### • Salle des sports :

Les entreprises intéressées par les travaux doivent rendre leurs offres pour le 14 décembre. Après l'analyse de celles-ci par le cabinet Certa, notre maître d'œuvre, les marchés seront attribués lors de la séance du conseil municipal de janvier ; les travaux sont programmés du 3 avril à la fin du mois d'octobre 2017.

Pendant la durée des travaux, les associations qui utilisaient la salle de danse seront relogées dans la salle d'activités récemment rénovée sur le site du groupe scolaire Georges-Hervé. Des solutions sont encore recherchées pour certaines associations sportives. Dinan Communauté a récemment accepté de mettre la salle du collège Roger-Vercel à disposition du club de badminton.

#### • Etude urbaine :

Ilot 1 les Chais de la Ville au Comte : la négociation a été engagée avec le propriétaire pour l'acquisition du site mais le doute subsiste toujours quant à l'aptitude de l'établissement public foncier (EPF) à percevoir les fonds d'Etat auxquels la commune pourrait prétendre. M. le Sous-préfet et M. le Président de l'EPF ont été sensibilisés sur ce point. La demande a été remontée au Ministre du logement, Emmanuelle Cosse.

Ilot 2 le Pigeon Blanc : la mairie est toujours en attente du dépôt du permis de construire dont les éléments ont été étudiés dans le détail avec l'aménageur.

- Ilot 3 structure alimentaire multiservices : le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'Atelier du Canal pour 51 895 € HT. M. le Maire présente la première esquisse réalisée par ce dernier qui per-

met d'identifier l'implantation exacte du futur bâtiment.

### Dinan Agglomération

#### • Adoption de la charte communautaire de création de Dinan Agglomération

Les communautés de communes de Dinan Communauté, du Pays de Caulnes et de Plancoët-Plélan, les sept communes du Pays de Maignon, les trois communes de Rance-Frémur et les trois communes du Pays de Du Guesclin ont décidé de former une nouvelle communauté d'agglomération ambitieuse autour de la ville-centre de Dinan. Une charte communautaire, écrite par le comité de pilotage fusion, en collaboration avec l'ensemble des élus du territoire, se propose de déterminer les axes forts du projet de territoire de la future communauté d'agglomération, les principes de sa création, les compétences exercées, les modalités de gouvernance ainsi que le principe d'un pacte fiscal. Cette charte communautaire n'a pas de valeur juridique. Néanmoins, elle a vocation à présenter les principes d'engagements mutuels des communes et communautés de communes qui formeront la future communauté d'agglomération. Les différents articles de cette charte constituent la base des statuts ou du règlement intérieur de la future communauté d'agglomération. Il reviendra au futur conseil communautaire d'adopter ces statuts et ce règlement intérieur. Par 18 voix pour et une abstention (Annie Darot) les élus prennent acte de la charte communautaire de création de Dinan Agglomération.

#### • Répartition de droit commun des sièges du conseil communautaire de l'EPCI issu de la fusion

Par 18 voix pour et une abstention (Annie Darot) les élus décident de retenir la répartition de droit commun pour la composition du Conseil communautaire de Dinan Agglomération, soit 91 représentants dont trois pour Pleslin-Trigavou.

#### • Election des conseillers appelés à siéger au sein du conseil communautaire

Ont été élus : Jean-Paul Leroy, Marie-Françoise Hamon et Yvon Presse.

#### SIVOM des Frémur : élection des délégués de Pleslin Trigavou

Pour le syndicat mixte d'adduction en eau potable « Syndicat des Frémur », ont été désignés Loïc Lemoine, titulaire et Laurent Marterne, suppléant.

#### Sécurité routière : limitation de vitesse à 30 km/heure rues du Poudouvre, de la Fontaine-Yvon et Alexis-Renouvel

La viabilisation provisoire de la deuxième tranche du lotissement de la Ménardière est effectuée ; les premières maisons « sortent de terre ». Une des trois voies d'accès à ce lotissement se fera par la rue du Poudouvre. Cette rue, dans son état actuel, peut être considérée comme une voie « urbaine ». L'ouverture de cette 3<sup>e</sup> voie va modifier les usages. Des aménagements seront entrepris afin de maintenir une circulation apaisée dans cette zone tout en conservant son caractère de voie de desserte locale. Une réunion publique a été organisée le 4 octobre dernier avec les habitants de la rue. Il est également proposé de limiter à 30 km/heure la vitesse de circulation de tout le secteur impacté par le lotissement.



# Les Conseils Municipaux

## **SDE : effacement de réseaux rue du Poudouvre et extension d'EP dans le secteur de la Ménardière**

### **Effacement de réseaux rue du Poudouvre**

Dans la perspective des travaux de sécurisation routière de la rue du Poudouvre et afin de retirer un poteau électrique qui s'avère gênant, il est proposé d'effacer les réseaux sur la première partie de la rue. La participation pour la commune s'élève à 17 400 €

### **Extension d'EP dans le secteur de la Ménardière**

Après réalisation par l'aménageur privé de l'éclairage public (EP) du lotissement de la Ménardière la continuité de l'EP sera réalisée sur la portion de route communale reliant le lotissement à la route de Dinard, coût pour la commune 960 €.

## **Rénovation du terrain multisports et du terrain de tennis de l'Orme**

Les terrains mis à disposition des habitants et des associations à l'Orme sont dans un mauvais état, une consultation a été lancée auprès de trois entreprises spécialisées et des visites de réalisations effectuées par les élus. L'offre de la société Sport Nature pour un montant de 46 217 € HT a été retenue : pose d'un sol en gazon synthétique sur le terrain multisport, la reprise des clôtures, le traçage des lignes et la fourniture des équipements sportifs et non sportifs (bancs, poubelles...).

## **Acquisition de terrain pour la création d'un chemin piétonnier reliant la place de Rochefort au lotissement de la Guyonnais**

Une liaison piétonne est inscrite au plan local d'urbanisme (PLU) depuis le 10 décembre 2007 et répertoriée dans la liste des orientations d'aménagement du lotissement de la Guyonnais. Cette liaison est indispensable pour établir un cheminement piéton reliant le lotissement de la Guyonnais et la place de Rochefort. Des contacts ont été pris avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains, au prix de 1 € le m<sup>2</sup>, la surface totale étant de 1 291 m<sup>2</sup>.

## **Emplacement réservé n°24 : création d'un sentier piétons dans le secteur des Vaux**

Lors des réaménagements des terres agricoles, le chemin communal reliant la vallée des Vaux à la Quinois a été effacé et une liaison a été établie de fait par les randonneurs en lisière de la vallée des Vaux. Cette liaison, inscrite au PLU depuis le 10 décembre 2007, est indispensable pour la randonnée. Contact a été pris avec le propriétaire des terrains, pour finaliser l'opération, à savoir que celui-ci s'engage à céder à la commune le nouveau sentier créé en échange de la partie du chemin communal qui a disparu.

## **Emplacement Réservé n°28 : création d'un sentier piéton dans le secteur de La Ville-Lambert**

La création d'un sentier piéton dans le secteur de la ville-Lambert a été inscrite au PLU depuis le 10 décembre 2007, cette liaison est indispensable pour établir un cheminement piéton desservant le domaine de la Vallée et reliant celui-ci avec la RD2 (Dinan-Ploubalay). Contact a été pris avec le propriétaire pour finaliser l'acquisition d'une bande de terre de cette parcelle.

## **Subventions**

Pétanque club de l'Orme 339 € ; Secours Populaire 300 € pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Matthew survenu aux Caraïbes., centre nautique 500 € pour l'école publique de Pleslin correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal, le transport étant pris en charge par la communauté de communes.

Conseil du 12.12.2016

## **Point sur l'étude urbaine**

### Ilot 1 Les Chais de la ville au Comte :

La négociation par l'EPF de Bretagne pour l'acquisition de l'immeuble suit son cours. Monsieur le Maire espère que celle-ci va rapidement aboutir ! A défaut il n'exclut pas de prendre un arrêté de péril, car malgré son arrêté d'interdiction de pénétrer dans l'enceinte des anciens chais du fait de la dangerosité des lieux, il est constaté des infractions !

### Ilot 2 Le Pigeon Blanc : la SCCV :

Le Pigeon Blanc propriétaire du site s'apprête à déposer un permis de construire 8 maisons individuelles pour lui-même et 3 locatifs pour le compte de la SA HLM La Rance. La maison « Jouve » sera acquise par l'aménageur.

### Ilot 3 Structure alimentaire multi-services :

L'atelier du canal a présenté la deuxième esquisse qui précise l'implantation du bâtiment, les cheminements piétons, l'accès aux garages de la poste, l'espace jardins de la bibliothèque et les voies de circulation. Un cahier des charges sera fourni aux architectes par le directeur régional de Carrefour-Proxi pour l'aménagement intérieur de la structure, étant entendu que celle-ci soit équipée pour une charcuterie multi-services.

## **Cession de l'emprise du terrain de trial à la communauté de communes Rance-Frémur**

La commune de Pleslin-Trigavou est propriétaire de terrains aux Landes de Reine, d'une superficie totale de 65 446 m<sup>2</sup>. Ils sont situés au centre du territoire de la Communauté de Communes Rance-Frémur. Lors de sa séance du 13 avril 2015, le conseil municipal de Pleslin-Trigavou a affirmé la vocation intercommunale du terrain des Landes de Reine et a souhaité y voir réaliser par la communauté de communes un complexe sportif et culturel. Le conseil communautaire Rance-Frémur, réuni le 24 juin 2015, a sur proposition du conseil municipal, réalisé une étude de faisabilité d'un tel complexe sur le terrain communal des Landes de Reine prenant en compte les différentes possibilités d'aménagement de structures sportives et d'une salle culturelle. Un scénario complémentaire a été demandé pour positionner le terrain de trial VTT sur la partie Est du terrain, sur une superficie d'environ 11 000 m<sup>2</sup>. La communauté de communes a prévu d'être maître d'ouvrage des travaux. Les dépenses seront subventionnées en partie par le contrat de territoire avec le département (70 000 € en 2017). Ce terrain de 11 000 m<sup>2</sup> sera vendu 1 € par la commune de Pleslin-Trigavou.

### Convention de dissolution de la Communauté de Communes Rance-Frémur

Avec la création de Dinan Agglomération et l'intégration de la commune de Trémereuc à la communauté de communes Côte d'Emeraude, il convient de partager les actifs et passifs de Rance-Frémur avant sa dissolution.

### Convention de dissolution du SIDCOM Beaussais Rance Frémur

Le personnel et les biens seront transférés à Dinan Agglomération. L'excédent financier également transféré, en contrepartie Dinan Agglomération s'engage à réhabiliter la déchèterie. Une convention d'utilisation entre Dinan Agglomération et Trémereuc sera faite pour l'utilisation de la déchèterie. La délibération prise par Pleslin-Trigavou et Plouër-sur-Rance au sujet de l'exonération de la TEOM pour les entreprises ne produisant pas de déchets a été reprise.

## Informations pratiques

### → Cartes d'identité

Depuis le premier décembre 2016 les cartes d'identités ne se font plus à la mairie de Pleslin-Trigavou. Vous devez vous rapprocher des mairies équipées de bornes biométriques. Les plus proches sont celles de Dinan (tel : 02 96 39 22 43) et de Beaussais sur Mer (02 96 82 60 60). Il est nécessaire de les appeler pour prendre rendez-vous. Une pré-inscription en ligne est recommandée, possible sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://prede- mande-cni.ants.gouv.fr>



### → Sortie de territoire

A partir du 15 janvier 2017 l'autorisation de sortie de territoire est redevenue obligatoire pour tous les mineurs. Il suffit aux personnes titulaires de l'autorité parentale de télécharger un Cerfa N°15646\*01, de le compléter et de le donner à l'enfant lors de son voyage en joignant une copie de la pièce d'identité de la personne qui a signé le formulaire. Ne pas oublier que l'enfant doit avoir une pièce d'identité à son nom en cours de validité.

### → Collecte des ordures ménagères

Dinan Agglomération collecte les ordures sur la commune depuis le 1er janvier. Les tournées ont lieu le même jour que d'habitude, le mercredi, et peut s'étendre sur la journée. Pour tout renseignement concernant la collecte contacter dorénavant le 02 96 87 14 14. En ce qui concerne la déchèterie, il n'y a pas de changements.



## Élections

### → Calendrier électoral

**Election présidentielle :**

1<sup>er</sup> tour le dimanche 23 avril 2017

2<sup>e</sup> tour le dimanche 7 mai 2017

**Elections législatives :**

1<sup>er</sup> tour le dimanche 11 juin 2017

2<sup>e</sup> tour le dimanche 18 juin 2017

### → Cartes Electorales

Tous les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte à leur domicile fin mars, début avril 2017.

Si vous n'avez pas reçu votre carte au 17 avril 2017, veuillez contacter le service élections en Mairie de Pleslin Trigavou.

### → Cérémonie de citoyenneté

La cérémonie concerne tous les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorales ; elle est l'occasion pour le Maire de rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique.

Cette cérémonie, au cours de laquelle seront remises les cartes d'électeurs pour ces jeunes, aura lieu en mairie le samedi 18 mars à 11 h.



## La structure alimentaire multi-services

Après plusieurs hypothèses, et afin de constituer une centralité plus forte au bourg de Pleslin, la structure alimentaire sera située à l'emplacement occupé aujourd'hui par le garage de la Poste. Cette structure de 216 m<sup>2</sup> devrait permettre l'installation d'un charcutier traiteur.



## Formation Secouriste Santé au Travail

Tous les agents de la commune, des services techniques à l'administratif en passant par les agents travaillant dans les écoles, les cuisines... ont suivi en novembre une formation secourisme et santé au travail (SST). Gestes de 1ers secours, donner l'alerte, éviter le sur-accident et donner les 1ers soins en attendant les secours étaient de mise. La théorie et les exercices pratiques se sont succédés pendant cette formation conclue par un examen, synonyme de réussite pour chacun. Une remise à niveau aura lieu tous les deux ans.



8

## → Le recyclage des vieilles radiographies fait des heureux

Depuis 2005, Serge Chevalier collecte des radiographies. A double titre : un souci écologique, car avec le recyclage les radiographies ne sont pas brûlées, et pour aider différentes associations caritatives grâce aux sels d'argent récupérés lors de leur recyclage. Cette année, l'association «le combat de Maud» a ainsi pu bénéficier d'une somme de 805 € grâce à ce geste citoyen et écologique tout à la fois. Cet argent va aider au financement d'un véhicule adapté au transport de son fauteuil roulant. La collecte continue, les vieilles radiographies peuvent être déposées à la mairie à l'attention de Serge Chevalier.





# ETAT CIVIL

## ➔ Nécrologie : Blanche Binard

Madame Blanche Binard est née en 1921 à la Ville-au-Comte en Pleslin.

Elle est restée vivre pendant 95 ans dans sa commune de naissance. Elle s'y est mariée en 1946 et a ensuite grandement participé à la vie communale de Pleslin. Blanche Binard a été institutrice à l'école publique des filles à Pleslin.

Elle a beaucoup œuvré avec amour et passion pour sa commune. On peut citer son implication pour la création de la bibliothèque, pour la création du club de l'amitié. Elle a aussi, dans les bulletins municipaux, fait partager aux Pleslinois-Trigavouas sa grande connaissance de notre patrimoine communal.

Blanche a aussi œuvré à l'amicale laïque et a été militante socialiste. Elle a beaucoup donné dans son implication municipale en tant qu'adjointe au maire Charles Josselin pendant deux mandats de mars 1983 à juin 1995, étant en charge des affaires sociales. A ce titre, elle a été une collaboratrice précieuse du maire pour la création du foyer logement en 1985 puis dans la gestion de la Résidence de l'Orme jusqu'en 1995.

Madame Binard est décédée à l'âge de 95 ans, le 26 octobre 2016.



## NAISSANCES

• Lise Visdeloup	16 rue du Châtelet	24/09/2016
• Irina Lambert	8 bis chem. des Longues Raies	05/10/2016
• Liam Fouré	20 rue Alexis Renouvel	05/10/2016
• Anna Miagat	29 rue Julien Lesaichot	13/10/2016
• Youen Henry	La Lyonnais	21/10/2016
• Chloé Heuzé	Le Bois Seigneur	25/10/2016
• Charlie Valet	La Tardivelais	01/11/2016
• Léa Fouré	39 A Trébefour	03/11/2016
• Jean Ogier	13 Le Bois Rolland	05/11/2016
• Benjamin Mousset	43 La Grabotais	08/11/2016
• Maelys Winckert	La Ville es Connou	01/12/2016

*Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.*

## MARIAGES

• Marie Lagrée et Eric Hervé	13 domaine de la Vallée	15/10/2016
• Perrine Gestermann et Matthieu Bigot	24 rue de Gervily	24/12/2016

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur*

## DÉCÈS

- Gérard Rabet né le 04/12/1955 décédé le 10/10/2016 à Saint-Malo
- Karim Cherfa né le 15/05/1958 décédé le 11/10/2016 à Saint-Malo
- Annick Le Bras née Lardeux le 10/09/1928 décédée le 13/10/2016 à Pleslin Trigavou
- Jean Paul Benard né le 21/11/1956 décédé le 17/10/2016 à Pleslin Trigavou
- Andrée Oléron née Lelionnais le 19/06/1924 décédée le 17/10/2016 à Dinan
- Maryse Leclair née Bihan le 07/11/1955 décédée le 20/10/2016 à Pleslin Trigavou
- Régine Richard née Sébille le 24/03/1954 décédée le 19/10/2016 à Saint-Malo
- Michel Briand né le 18/08/1952 décédé le 21/10/2016 à Chantepie
- Blanche Binard née Rouxel le 07/10/1921 décédée le 26/10/2016 à Saint-Malo
- Cyrille Charité né le 18/06/1925 décédé le 28/10/2016 à Pleslin Trigavou
- Odette Lacoux née Le Tilly le 08/09/1927 décédée le 30/10/2016 à Pleslin Trigavou
- Denise Brémond née Jouble le 11/09/1934 décédée le 01/11/2016 à Dinan
- René Ferret né le 09/07/1950 décédé le 12/11/2016 à Saint-Brieuc
- Odette Denis née Lemoine le 17/09/1932 décédée le 13/11/2016 à Pleurtuit
- Jean Lepetit né le 14/07/1928 décédé le 22/11/2016 à Caen
- Claude Savidan née Rouxel le 27/05/1932 décédée le 24/11/2016 à Pleslin Trigavou
- Jacques Mazzucconi né le 16/12/1935 décédé le 03/12/2016 à Dinan
- Marie Douard née Boivin le 12/05/1921 décédée le 12/12/2016 à Pleslin Trigavou
- Solange Chauvel née Lepetit le 31/05/1950 décédée le 22/12/2016 à Saint-Brieuc
- Pascaline Lucas née Pors le 11/07/1938 décédée le 29/12/2016 à Pleslin Trigavou

*Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.*

## ➔ De la lecture à voix haute à la résidence de l'Orme

Pierrick Cosson est un retraité actif. Après un 1<sup>er</sup> livre autobiographique où il évoque Lancieux, sa commune natale, Pierrick a également écrit un recueil de nouvelles : « Une page de vie, des vies en pages ». Des nouvelles, autant de tranches de vie aux attaches locales encore, puisque Pierrick évoque avec bonheur la côte d'Emeraude. Cinq à six de ces histoires ont été partagées avec les résidents de l'Orme, où Pierrick est intervenu aux côtés d'Annie Vivier pour une lecture à haute voix... A deux voix. Pendant plus d'une heure ; le duo a enchanté son auditoire.



## Stationnement illicite des véhicules



La loi, mais plus encore le bon sens, impose des passages d'une largeur de 1,40 m sur les voies douces nouvellement créées afin que les personnes à mobilité réduite puissent également y circuler. Il est regrettable d'être obligé de rappeler que ces voies, ou encore les trottoirs, ne sont pas des aires de stationnement.

En effet, il n'est pas rare de constater que des voitures stationnent au milieu des voies douces, obligeant les personnes à mobilité réduite, les parents avec landau ou poussette à marcher sur la chaussée, parmi la circulation... Alors qu'un brin de civisme suffirait pour rendre la vie plus facile à tous !

## Avis aux propriétaires fonciers

Dans le cadre de la tournée annuelle de conservation cadastrale (du 23 janvier au 17 février), un agent est susceptible de prendre contact avec vous.

## Nos amies les bêtes



Il ne se passe pas une journée sans que les services de la mairie ne soient saisis d'une doléance à cause d'animaux en divagation... Cela peut prêter à sourire lorsque l'on parle de boucs, chèvres, ânes, etc. mais cela l'est déjà moins lorsque ces animaux pénètrent dans les jardins potagers ou d'ornement, ou, bien pire, lorsqu'ils risquent de provoquer un accident de la

circulation. Quand on possède des animaux de compagnie, il faut prévoir un enclos solide, pérenne, et de la nourriture en conséquence...

Concernant les chiens en perpétuelle errance, nous rappelons que le conseil municipal a voté l'adhésion à chenil service 22 et que la municipalité, à l'instar de ce qui se fait dans les autres communes, n'hésite pas à faire appel à cet organisme pour capturer les chiens et chats en divagation. Les frais de capture et de gardiennage incombent au propriétaire de l'animal.

### Aboiements !

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de veiller à ce que ceux-ci n'aboient pas en permanence pendant des heures ! Il est des moyens (collier) permettant d'éviter ces nuisances sonores qui peuvent devenir intolérables.

Ce genre d'infractions peut être constaté et sanctionné !

## → Limitation de la vitesse

*Au vu de la circulation croissante et de la vitesse excessive de certains automobilistes dans les lotissements de la Fontaine-Yvon, du Champ Bily, du Prédaine, de la Ménardièrre, de l'Adria et dans les rues adjacentes, le Conseil Municipal du 28 novembre 2016 a décidé une limitation de vitesse à 30 km/h.*

*Une signalisation a été apposée à cet effet. L'arrêté municipal précisant cette limitation de vitesse a été transmis aux différentes administrations, la gendarmerie pouvant être amenée à effectuer des contrôles de vitesse.*





## CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

### JANVIER

- Samedi 28 et dimanche 29 : Salle des Fêtes – Spectacle : Fred le Disou et Roger le Contou.

### FÉVRIER

- Vendredi 10 au dimanche 12 : Salle omnisports – Football Club R.F. – Tournoi en salle.

### MARS

- Dimanche 5 : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Braderie puériculture.
- Dimanche 5 : Salle J. Lesaichot – Diane du Frémur – A.G. : 10h30.
- Vendredi 10 : Salle des Fêtes – Armor Danse – Soirée dansante.
- Samedi 18 : Salle des Fêtes – F.N.A.C.A. & A.A.C. – Couscous.
- Dimanche 19 : Salle omnisports – Badminton Club – Tournoi.
- Dimanche 19 : Rassemblement au Monument aux morts de Pleslin : commémoration fin de la guerre d'Algérie.
- Samedi 25 : Salle des Fêtes – A.P.E.L. – Repas dansant.
- Dimanche 26 : Passage de la Flèche d'Armor vers 17h : arrivée à Plouër (courses d'attente : minimes, cadets, juniors et 3e catégorie).

### AVRIL

- Lundi 3 : SALLE OMNISPORTS : DEBUT DE LA RENOVATION.
- Jeudi 6 : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14h.
- Samedi 8 : Salle des Fêtes – A.I.D.M. – Spectacle.
- Jeudi 20 : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Buffet campagnard.
- Dimanche 23 : Mairies : ELECTION PRESIDENTIELLE.

### MAI

- Lundi 1 : Stade P. Vétier – A.P.E. G. Hervé – Vide grenier.
- Samedi 6 : Place P. Vétier – Pétanqueurs de l'Orme – Challenge R. Loquen et foire artisanale et commerciale.
- Dimanche 7 : Stade A. Cohuet – Archers du Frémur – Championnat tir à l'arc.
- Dimanche 7 : Mairies : ELECTION PRESIDENTIELLE.
- Lundi 8 : Rassemblement aux Monuments aux morts : commémoration armistice 1945.
- Lundi 8 : Place Malava – A.P.E. Ch. Josselin – Vide grenier.
- Dimanche 28 : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Salon V.D.I.

### JUIN

- Vendredi 2 : Lande de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste : 19h.
- Vendredi 9 : Lande de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste : 19h.
- Dimanche 11 : Mairies : ELECTIONS LEGISLATIVES.
- Dimanche 11 : Stade A. Cohuet – Football Club R.F. – Tournoi seniors.
- Vendredi 16 : Lande de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste : 19h.
- Samedi 17 : Salle des Fêtes – As. Danse et Gymnastique – Spectacle de fin d'année.
- Dimanche 18 : Mairies : ELECTIONS LEGISLATIVES.
- Jeudi 22 : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Grillades.
- Samedi 24 : Stade P. Vétier – A.P.E. G. Hervé – Kermesse.
- Dimanche 25 : Ecole St-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- Vendredi 30 : Ecole Ch. Josselin – A.P.E. Ch. Josselin – Kermesse.

## BIENTÔT...

### ➔ Les triplettes : Braderie puériculture et salon V.D.I.

Au cours des premiers mois de l'année, l'association les Triplettes donne deux rendez-vous à la salle des fêtes : le 5 mars une braderie puériculture et le 28 mai un salon V.D.I. (vendeur à domicile indépendant).

La présidente, Dominique Dorléans souligne « Comme tous les ans, pour chacune des deux manifestations nous attendons une trentaine d'exposants ».

### ➔ Tournoi de badminton

Le dimanche 19 mars, le Badminton Club organise son tournoi annuel. Comme l'an passé de nombreux badistes devaient faire le plein de participation dans la salle omnisports. Le matin sera réservé au tournoi pour enfants et l'après-midi pour les adultes. L'an passé une trentaine de doublettes (hommes et femmes) avaient fait le déplacement, auxquelles il fallait ajouter la participation d'une cinquantaine d'enfants.





## Concours de tir à l'arc

Le dimanche 7 mai, au stade Alfred Cohuet, le club les Archers du Frémur organise deux concours ouverts aux adultes et enfants : un concours tir olympique à 70 mètres (championnat des Côtes d'Armor) et un autre concours fédéral à 50 mètres. Le matin la compétition commencera vers 9 h et l'après-midi vers 14 h.

## Pétanque : challenge René-Loquen

**Le 6 mai, avec une expo artisanale et commerciale en parallèle**

Le pétanque club de l'Orme va de nouveau rassembler 64 doublettes seniors hommes et 24 féminines, le samedi 6 mai à l'occasion du traditionnel challenge René-Loquen. Celui-ci, créé voilà maintenant plus de 15 ans, rend hommage à René Loquen, « une pièce maîtresse de notre club, un excellent joueur, il était employé communal, très actif au sein du pétanque club de l'Orme » souligne Serge Pellerin. Un challenge donc, mais aussi une exposition artisanale et commerciale, avec des exposants variés et de proximité, comme cela l'avait été en 1996. Une quinzaine de stands seront ainsi installés sur le terrain de foot du stade Vétier, amenant une animation supplémentaire au cœur du bourg. Les exposants intéressés peuvent contacter le club jusqu'au début avril.

Le club, fort de ses 50 licenciés, est en bonne santé et se déplace sur les concours nationaux, comme à Saint-Lô en janvier et Cholet en février. Les amateurs de pétanque souhaitant rejoindre le club y sont toujours les bienvenus !



## Tournoi de foot en salle

Du vendredi 10 au dimanche 12 février, dans la salle omnisports, le Football Club Rance-Frémur organise son traditionnel tournoi de futsal qui devrait rassembler une cinquantaine d'équipes. Le vendredi soir sera réservé aux adultes et le samedi et le dimanche ce sont les jeunes qui prendront le relai avec de nombreuses équipes de la région

## ➔ Fête de la Sainte Barbe

Le 17 décembre, lors de la traditionnelle fête des pompiers, il est de coutume de procéder à des décorations et à des avancements de grades.

Laurent Lemoine, pompier volontaire au SDISS de Dinan a été promu Adjudant-Chef. A noter aussi que Leslie Moncelier (fille de Viviane Picouays) jeune sapeur-pompier a été citée pour son résultat à une compétition sportive.



Le Major Serge Goyard, la Capitaine Flore Vicaire, Jean-Paul Leroy, Maire et l'Adjudant-Chef Laurent Lemoine.



## Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Nous voilà en mai 1935, de nouvelles élections municipales vont mettre en place de nouveaux conseils municipaux, qui, quelques années plus tard auront la lourde tâche de mener au mieux la vie de nos communes dans la période trouble de la guerre et de l'occupation.

A Pleslin, M. Pierre Delanoë maire depuis 1930, va être réélu avec les mêmes conseillers municipaux, sauf M. Charles Guillemet qui entre au conseil municipal.

A Trigavou, M. Jean Cocheril maire depuis 1905, va également être réélu avec un nouvel adjoint M. Marie-Ange Jagou et sept nouveaux conseillers : M. Mathurin Mousset ; M. Auguste Caharel ; M. André Hamon ; M. Joseph Lepetit ; M. Pierre Jagou ; M. Marie Nicolas et M. Auguste Dorléans.

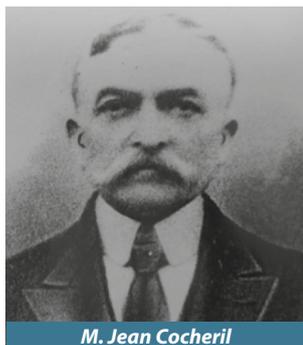
M. Jean Cocheril va rester maire de Trigavou jusqu'au 18 septembre 1941, il aura exercé la fonction de maire pendant 36 ans et vécu deux mobilisations de ses concitoyens. Il décèdera en 1947.

M. Pierre Delanoë sera maire de Pleslin jusqu'au 26 mars 1943. Il décèdera en 1951.

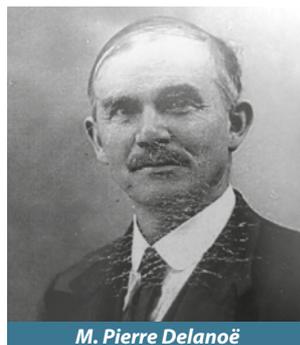
### Diverses délibérations municipales :

Trigavou : le 1<sup>er</sup> décembre 1935 « Le conseil municipal invite les riverains du chemin de la Ville Trié à procéder à l'abatage de leurs arbres pour le 1<sup>er</sup> janvier. Passé ce délai l'abatage d'office sera fait par M. Lelouedec entrepreneur ».

Pleslin : le 16 février 1936 « Le Maire expose que les habitations voisines à la gare étant éclairées à l'électricité, notre gare de Pleslin – Plouër n'étant éclairée qu'à l'huile ou au pétrole fait réellement triste effet avec ses lumignons, il



M. Jean Cocheril



M. Pierre Delanoë

serait utile que l'éclairage soit électrique comme partout. Après en avoir délibéré le conseil municipal sollicite la bienveillance de M. le Directeur des chemins de fer de l'état, pour électrifier notre gare et il s'engage à voter une somme pour une subvention raisonnable de ce travail et indique à titre de renseignements que les communes de Plouër et Langrolay accorderaient sans doute à l'exemple une petite subvention ». Dans la même séance, le conseil municipal s'engage à voter les ressources nécessaires pour l'électrification de la commune.

Trigavou : le 1<sup>er</sup> mars 1936 « Le conseil municipal autorise M. le Maire à se

mettre en rapport avec M. le Directeur des postes pour fixer l'itinéraire à suivre par le facteur ». Dans le même conseil « Sur la proposition de M. Auguste Dorléans le conseil municipal par 9 voix contre 3 décide de réserver jusqu'à nouvel avis la subvention accordée au comité des fêtes ».

Trigavou : le 09 mars 1936 « Le conseil municipal demande d'entrer en pourparlers avec M. Emile Lemoine pour l'achat de son terrain pour établir un lavoir communal à Sainte-Brigide ».

Le 24 mai 1936 « Le conseil municipal accepte l'offre gratuite de M. Emile Lemoine, pour le lavoir Sainte-Brigide et le remercie de sa générosité ». Dans le même conseil « M. Joseph Lepetit demande l'établissement de lavoirs dans les principales agglomérations où ils peuvent être approvisionnés en eau, le conseil approuve ». On décide également de contracter une assurance contre les accidents pour les employés municipaux.



Le lavoir de Sainte-Brigide



# Travaux



## Eglise Sainte-Brigide

**Chemin de croix :** A la demande de l'association paroissiale, la municipalité a fait restaurer une des stations du chemin de croix, en plâtre polychrome, appartenant à la commune. Madame Thérèse de Courville, restauratrice d'objets d'art en Loire-Atlantique a été sollicitée pour ce délicat et noble travail. De l'avis de tous, personnes avisées comme profanes, c'est du bel ouvrage.



**Toiture :** La partie Nord-Est de la toiture donne des signes de vétusté ; le budget 2017 devra prendre en compte le coût des travaux nécessaires. A suivre...

**Sacristie :** Durant la saison hivernale, le service technique s'emploiera à réhabiliter l'installation électrique et à rénover le plafond de cette salle.

## Garderie groupe scolaire Georges-Hervé

En complément de la réfection d'une des salles de la garderie, travaux qui sont terminés depuis la rentrée de septembre 2016, le service technique, pendant les vacances de Noël a changé le revêtement plastique du sol de l'entrée, et remplacé les dalles du plafond. En fonction, entre autres, du budget, le conseil municipal programmera les travaux de rénovation de la 2e salle de garderie en 2017.

## Groupe scolaire Charles-Josselin

Classe et cour de maternelle : l'isolation des murs de cette salle, connue des anciens élèves sous le nom de patronage, avait été faite voilà une quinzaine d'années, seulement il devenait nécessaire d'y remplacer les portes et les fenêtres. Pour ce travail, effectué durant les vacances de la Toussaint, la municipalité a retenu la société Hilzinger installée dans la ZI de la Grignardais. Le confort et les économies d'énergie se sont faits sentir dès cet hiver... Dans le même temps, l'entreprise GNTP de Plouër-sur-Rance a procédé à la réfection de l'enrobé sous le préau et du réseau d'eau pluviale dans la cour de la maternelle.



## Terrains, multisports et tennis

Dans les années 80, suite à l'engouement de la victoire de Yannick Noah à Roland-Garros, la France s'était couverte de terrains de tennis. Pleslin-Trigavou n'avait pas échappé à ce qui était devenue la règle ! C'est ainsi que deux courts de tennis ont vu le jour à l'Orme. Voilà une dizaine d'années, suite à la baisse de fréquentation des tennis, un de ces deux courts a été transformé en terrain multisports. Toutefois, au fil des décennies, ces espaces sont devenus obsolètes et il est nécessaire de les rénover totalement. Après la visite d'une dizaine de terrains multisports dans le pays de Dinan, et un appel d'offres effectué auprès d'entreprises spécialisées, c'est la société Sport Nature de Beignon (56), fabricant français d'équipements sportifs, qui a eu la faveur de la commission des élus. Les deux frontons de 12 m comprenant deux buts

multisports (foot, hand et basket) remplaceront les existants ; quatre buts type brésilien seront incorporés à la palissade latérale, les différents poteaux de tennis, volley, basket et les filets seront évidemment neufs. Le sol en résine du tennis sera rénové et peint couleur brique, un gazon synthétique sera posé sur le terrain multisports. Cette réhabilitation devrait être terminée avant les vacances de printemps. L'accès à cette aire de jeux sera gratuit et ouvert toute l'année. Une réflexion est en cours pour la rénovation du jeu pour les enfants, contigu au terrain multisports



15

## Rénovation de la salle omnisports

Notre salle des sports a tout juste un quart de siècle, elle a été inaugurée en mai 1992 par le secrétaire d'Etat à la mer, Charles Josselin. Depuis, elle est utilisée sept jours sur sept, par les associations et les scolaires.

La rénovation était devenue nécessaire. L'avant-projet définitif (APD) des travaux, présenté par le cabinet Certa, notre maître d'œuvre, a été approuvé par

le conseil municipal dans sa séance du 3 octobre. Les entreprises intéressées ont répondu à l'appel d'offres qui comprenait sept lots : lot 1 charpente-couverture ; lot 2 isolation thermique ; lot 3 électricité plomberie ; lot 4 menuiserie métallique ; lot 5 sol sportif ; lot 6 maçonnerie ; lot 7 peinture revêtement. Un lot supplémentaire sera affecté au terrassement et à l'agrandissement des parkings.

Les travaux commenceront début avril pour se terminer à la Toussaint.





# Urbanisme

## DECLARATION PREALABLE

Fety Pascal	9 le Gallery	Édification d'un mur en remplacement de la clôture existante
Georgeault Benoit	28 la Boutronnais	Création d'un châssis de toit
Lelann Ozoux Armelle	4 rue François Mitterrand	Modification d'une clôture existante, pose d'un portail et d'un portillon
Gros Gilles	47 Cana	Construction d'un local technique pour abriter ballon et pompe à chaleur
Nicolas-Guittet Elisabeth	29 Trébéfour	Remplacement de fenêtres ouvrantes par des fenêtres fixes occultantes, création d'un châssis de toit
Guyomard Jean-Yves	3 rue du Poudouvre	Remplacement d'une clôture grillagée par une clôture en panneaux rigides
Lemoine Marie-France	12 la Butte de Broons	la pose d'un bardage et l'agrandissement d'un balcon
Monnier Stéphane	2 rue du Goëlo	La pose d'une clôture
Pastel Paysanne représenté par M. Leroux Pascal	La Mare Denier	Création de deux tunnels de maraîchage
Languille Jérôme	29 route de Langrolay	Création d'une extension
Charpentier Frédéric	Le Bas Gray	Édification d'une clôture
Lefevre Philippe	40 la Rouxière	Installation de 4 panneaux en pin ajourés
Gauteux Jennifer	1 rue du Goëlo	Construction d'un abri de jardin
Josselin Denis	54 E la Grabotais	La mise en place d'une clôture et d'un portail
Ridard Nicolas	34 la Mennais	Construction d'une piscine
Le Glas Daniel	76 Cana	La mise en place d'un portail
Tourneux Sophie	10 Domaine du Prunchay	Construction d'un abri de jardin et pose de deux châssis de toit
Baudriller Nicolas	26 rue François Mitterrand	Création d'un mur de clôture
Musu-Siroit Claire et Cyril	La Lyonnais	Réhabilitation ouvertures existantes et pose de deux châssis de toit
Edf Enr Solaire pour le compte de Besse Christian et Martine	9 la Herviais	La mise en place de panneaux solaires
Lebreton Hervé	16 chemin de la Ménardière	Construction d'un mur de clôture
Guyader Loïc	30 rue Léon Pépin	Pose d'une clôture, remplacement de la porte de garage et du portail et pose d'un bardage
Sapanel Loïc	54 Trébéfour	La modification du grillage existant
Vigier Monique	17 rue des Perrières	La construction d'une piscine
Ribet Philippe	13 rue du Poudouvre	La mise en place d'une clôture
Viaud Charlotte	7 rue du Frémur	Changement des huisseries et des volets, création d'une fenêtre

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Smith Robert et Lynda	6 rue du Poher	Construction maison individuelle
De Tinguy Antoine et Le Ny Sophie	22 bis route de Langrolat	Construction maison individuelle
Le Mouzer Henri	Le Bois Meen	Construction d'un abri pour camping car
Hut Mathieu et huet Vanessa	6 rue du Léon	Construction maison individuelle
Weil Cédric et Gautier Marie	40 Houillard	Construction maison individuelle
Le Glas Daniel	76 Cana	Construction d'un carport
Prunier Elisabeth	29 Cana	Construction maison individuelle
Lebreton Frederick	54 bis rue François Mitterrand	Extension d'une maison, construction d'un garage et aménagement de l'existant, démolition de l'abri de jardin
Boncristiano Vincent et Laura	32 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
HLM la Rance	12 au 22 rue du Poher	Construction de 6 maisons groupées
Oliver François	18 bis la Rouxière	Construction d'un carport
Cos Clément et Forgeot Mathilde	14 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Wojtala Thierry et Catherine	12 Ter la Mennais	Construction maison individuelle
Wojtala Nicolas et Pellerin Charlene	12 bis la Mennais	Construction maison individuelle
Laigre Fabrice et Denos Anne	1 ter la Butte de Broons	Construction maison individuelle
Gillet Stéphane	1 rue du Poher	Construction maison individuelle
Hermessan Jean-Yves	7 rue du Poher	Construction maison individuelle
Leroux Pascal	La Mare Denier	Rénovation d'une grange en maison d'habitation
Besret Patrice et Magali	13 la Guyonnais	Construction maison individuelle

## PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Martin Yohann	7 la Butte de Broons	Agrandissement du salon
HLM la Rance	rue du Goëlo	Modification des lucarnes, de la hauteur des annexes, de l'emplacement des panneaux solaires, réseaux et couleur de l'enduit
Crespel Sophie	9 rue du Poher	Modification de l'implantation de la maison
Rouille Mathieu et Allo Sophie	1 rue du Léon	Modification des façades, ajout de lucarnes en remplacement des châssis de toit
Chenu Sylvain	14 rue du Châtelet	suppression du bandeau débordant des façades Sud et Ouest et de la casquette à la l'angle Sud Est
Pithon Paul et Eslan Céline	58 Trébéfour	Suppression d'un châssis de toit remplacé par une fenêtre coulissante

## PERMIS DE DEMOLIR

ERDF	Le clos du Four	Démolition totale du poste de transformation électrique
------	-----------------	---



## 501 ouvrages vendus !

Samedi 5 novembre, la bibliothèque a profité d'un « désherbage », en d'autres termes un tri d'ouvrages peu utilisés et a innové en les proposant à la vente. La dynamique équipe de bénévoles était à pied d'œuvre dès 10 h pour l'installation des 700 livres et ou revues triées pour cette vente à l'extérieur, qui a été un réel succès : 501 ouvrages vendus, 18 nouvelles inscriptions à la bibliothèque, et 87 personnes venues acheter des livres, revues ou BD à moindre coût. Le résultat financier, de 354 € va servir à acquérir des nouveautés dont profiteront les lecteurs.



## Roger le contou et Fred le disou présentent leur nouveau spectacle.

Depuis 1991, date de leurs premiers succès à la bogue de Redon, ils ont fait du chemin. Ils font pratiquement partie du patrimoine de la Haute-Bretagne. En tous cas, ils se sont imposés parmi les meilleurs conteurs de cette grande terre d'oralité qu'est la Bretagne. Pendant 20 ans, ils ont été les chroniqueurs humoristiques attirés de France Bleu Armorique et un large public était fidèle à leurs rendez-vous hebdomadaires.

Ainsi, après avoir sillonné les villes et les villages de Bretagne Fred et Roger reviennent avec un spectacle tout nouveau, éclairages, son et mise en scène pour satisfaire à la demande de leur public qui veut les voir en vrai (« live ») comme dans le petit poste. Le spectacle s'intitule : « D'une lumière à l'autre », créé à partir des sketches de la radio. Avec eux, le rire et la nostalgie font toujours bon ménage et chaque spectateur et spectatrice quitte la salle en emportant un petit morceau de bonheur...

Représentations le samedi 28 janvier à 20 h 30 et dimanche 29 janvier à 15 h à la salle des fêtes.

Tarif 10 € - Gratuit pour les moins de 12 ans, 5 € pour les 12-18 ans, les demandeurs d'emploi et les étudiants. Réservations conseillées auprès du secrétariat de la mairie 02 96 27 80 03 ou de Sylvie Vadis au 06 67 66 67 53.

17

## ➔ PHOTO INSOLITE

Photo de saison que l'on doit à Jean-Philippe Richard, rue du Frémur, prise en ce début d'année 2017. Une vue insolite comme on les aime ! N'hésitez pas à nous envoyer vos photos insolites, par courriel sous format.jpg à l'adresse suivante : [sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)





## Chenilles processionnaires



L'hiver, à chaque parution du bulletin municipal, nous vous alertons sur la dangerosité de ces « bestioles », en raison des allergies qu'elles provoquent chez l'homme comme chez les animaux domestiques, ainsi que pour les dégâts qu'elles créent aux pins sur lesquels elles élisent domicile. En effet, si dans la plupart des cas ce sont des arbres d'ornement plantés sur les pelouses, il ne faut pas oublier non

plus que parfois ce sont des conifères sur la côte, dont le rôle est de maintenir les dunes et que bien des pinèdes font vivre des exploitations forestières. Chacun à son niveau doit agir contre ce fléau, chaque propriétaire concerné doit réagir avec promptitude et détruire les cocons apparus dans ses arbres. Il existe des pièges vendus en jardinerie, on peut également les fabriquer « maison ». Il suffit de fixer ces pièges sur le tronc de l'arbre, et, en janvier-février suivant la température, les chenilles lors de leur descente vers le sol tombent dans le piège et l'invasion de ces nuisibles cesse alors. Merci pour votre civisme.

18

## Borne de recharge électrique

Lorsque vous lirez ces lignes, la mise en service de la borne de recharge pour les véhicules fonctionnant à l'électricité sera effective. C'est le prestataire du Syndicat Département d'Énergie 22 (SDE), la société ERS de Taden qui a réalisé l'installation de cette borne électrique dite « accélérée », sur le parking du cimetière, près des toilettes publiques. Le SDE 22, d'ici fin 2017, doit mettre en place un réseau « brev'car », de 140 bornes accélérées. Brev'Car, pour Borne de Recharge Électrique pour Véhicules en Côtes d'Armor. Pour le démarrage de cette opération, la recharge sur Brev'Car sera gratuite. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie et la région Bretagne pour définir une tarification simple. Pour info, un véhicule acceptant la recharge accélérée récupère environ 60 km en trente minutes. Pour recharger une voiture, il est nécessaire de s'identifier, soit avec le badge Brev'Car, soit avec un smartphone ou encore avec la carte Korrigo (région Bretagne). Nous avons à disposition en mairie des formulaires pour l'obtention du badge Brev'Car. Il est également possible de l'obtenir en contactant le SDE au 02 96 01 20 20, par courriel [sde22@22.fr](mailto:sde22@22.fr) ou en le téléchargeant sur le site du SDE : [www.sde22.fr](http://www.sde22.fr)



## → Le réseau Répar'Acteurs

Pourquoi jeter, alors que nous pouvons faire réparer ?

Nous jetons tous entre 16 et 20 kilos d'objets et équipements par an. Pourtant, il existe beaucoup de métiers qui savent les remettre en état de marche.

Faire réparer nos objets c'est à la fois moins jeter, donc faire un geste pour l'environnement et faire travailler des acteurs de l'économie locale.

### Les professionnels de la réparation s'organisent

Ils sont cordonniers, horlogers, réparateurs d'électroménagers, de cycles, de matériels informatiques ou encore couturières... Leur métier c'est de faire revivre les objets endommagés ou de les transformer pour les réemployer dans une nouvelle fonction. En proposant leur savoir-faire, ils donnent l'occasion de faire appel à un service de proximité qui peut générer des emplois.

### Les « Répar'Acteurs », ces artisans qui font de la réparation leur métier

Pour soutenir ces artisans, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a lancé en 2015 le label « Répar'Acteurs » en lien avec les Chambres de métiers départementales.

### Plus de 300 Répar'Acteurs bretons

Aujourd'hui 309 Répar'Acteurs sont référencés en Bretagne dont 78 en Côtes d'Armor. Ces Répar'Acteurs sont désormais répertoriés dans un annuaire dédié.

Pour trouver un Répar'Acteur à proximité, rendez-vous sur :

- Le site Internet de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor dès la page d'accueil : [www.cma22.bzh](http://www.cma22.bzh)

- Le site de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat :

[www.crma.bzh/annuaire-reparateurs](http://www.crma.bzh/annuaire-reparateurs)

Les Répar'Acteurs sont également présents sur Facebook sur une page « Répar'Acteurs Bretagne ».

## ➔ SAGE RANCE FRÉMUR BAIE DE BEAUSSAIS

Le fondement de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a créé les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Le SAGE Rance-Frémur Baie de Beausais a vu le jour dès 1998, il a été approuvé le 5 avril 2004 par arrêté préfectoral. Après sa révision en 2012, il a de nouveau été approuvé par le préfet le 9 décembre 2013, lui octroyant ainsi une portée juridique incontestable. Toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau par les services de l'Etat et les collectivités publiques doivent être compatibles avec le SAGE, comme par exemple le plan local d'urbanisme (PLU). Le SAGE est la référence obligatoire pour l'application de la réglementation, il est décliné en cinq objectifs. Objectif N°1 : maintenir ou atteindre le bon état/bon potentiel des milieux aquatiques (26 dispositions).

L'état des masses d'eau du Frémur et du Flouabalay en 2013 était classé « mauvais ». Depuis, des travaux ont été effectués sur la morphologie et l'hydrologie des cours d'eau, comme par exemple la réhabilitation de la vallée de l'Adria, l'effacement du seuil au lavoir Sainte-Brigide, le rétablissement de la continuité écologique à la Jossais, etc. Le paramètre nitrate est classé « état moyen » au niveau du prélèvement à la Grohandière. Le paramètre phosphore s'est amélioré, en devenant « bon état ». La nouvelle station d'épuration au pont des Ecouailles n'y est certainement pas étrangère, les particuliers également, en équipant leur maison de système d'épuration adéquat. En matière de pesticides, une amélioration a été constatée, mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire notablement, entre autres, le glyphosate (Round Up).

Objectif N°2 : Assurer la satisfaction des différents usages littoraux (11 dispositions).

A Pleslin-Trigavou, on pourrait croire que nous sommes

moins concernés, mais c'est faux : un cinquième du territoire de Pleslin est tourné vers le bassin versant de la Rance (zone industrielle de la Grignardais, Les Aubriais, La Détourbe, etc.) Une partie non négligeable de Trigavou est sur le bassin versant du Flouabalay, ruisseau qui se déverse au milieu de la baie de Lancieux. Le Frémur quant à lui se jette entre Lancieux et Saint-Briac. Comme quoi la qualité des sites de baignade et des zones conchylicoles dépend également des eaux de ruissellement provenant des champs, ainsi que des eaux usées des maisons de Pleslin Trigavou.

Objectif N°3 : Assurer une alimentation en eau potable durable (5 dispositions).

La réserve d'eau de trois millions de m<sup>3</sup> à potabiliser du Bois-Joli est alimentée par le Frémur. L'essentiel du bassin versant de cette rivière est situé sur Pleslin Trigavou !

Objectif N°4 : Garantir une bonne appropriation du Sage révisé. La commission locale de l'eau (CLE) suit la mise en œuvre du SAGE et les résultats obtenus. De plus elle rend compte chaque année en éditant un tableau de bord, téléchargeable sur le site internet : [www.sagerancefremur.com](http://www.sagerancefremur.com)

Objectif N°5 : Mettre en œuvre le SAGE révisé

Pour cela, il faut impliquer les opérateurs et les financeurs pour réussir la mise en œuvre du SAGE Rance-Frémur baie de Beausais. Notre SAGE dépend du bassin Loire-Bretagne (six bassins en France). Le principe des SAGE est de dépasser les frontières administratives et les oppositions d'intérêts, usagers-agriculteurs-conchyliculteurs-industriels-touristes-services de l'Etat-gestionnaire des barrages-syndicats d'eau-etc, et de rassembler les divers interlocuteurs sur un territoire cohérent.

19



### La carte d'identité du SAGE Rance-Frémur Baie de Beausais :

103 communes, deux départements, 200 000 habitants. 1 600 km de cours d'eau et 9 000 hectares de zones humides inventoriés. 1 300 km<sup>2</sup> de bassin versant, dont 22 km<sup>2</sup> pour Pleslin-Trigavou. C'est aussi 48 plages, 12 zones conchylicoles ; 10 ports et 42 zones de mouillage. Trois retenues d'eau potable, dont celle du Bois-Joli alimentée par notre Frémur et ses affluents (Adria, Sainte-Brigide, Bigotière, Pont-Ravier, Lyonnais, Lauriais...). Quatre contrats territoriaux de bassin versant, dont celui de Frémur Baie de Beausais.



## Etude de faisabilité d'un complexe sportif et culturel aux Landes de Reine

Lors de sa séance du 13 avril 2015, le conseil municipal de Pleslin Trigavou a affirmé la vocation intercommunale du terrain des Landes de Reine, souhaitant y voir réaliser un complexe sportif et culturel.

Le conseil communautaire Rance-Frémur a le 24 juin 2015 proposé la réalisation d'une étude de faisabilité prenant en compte les possibilités d'aménagement. Cette étude a été menée par le cabinet SETUR ; elle a fait l'objet de plusieurs scénarios.

Le scénario retenu a été approuvé par le conseil municipal du 12 décembre 2016 et par le conseil communautaire Rance-Frémur du 14 décembre 2016.

Les deux conseils ont entériné la cession par la commune de Pleslin Trigavou à la communauté de communes Rance- Frémur

pour 1 euro de l'espace (11 000 m<sup>2</sup>) nécessaire à la réalisation d'un terrain de trial

La communauté de communes sera maître d'ouvrage des travaux financés en partie par le contrat de territoire avec le département (70 000 € en 2017).

Du fait de la disparition au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la communauté de communes Rance-Frémur et de la création de Dinan Agglomération, c'est celle-ci qui va assumer la réalisation du terrain de trial.

Quant aux futurs aménagements, ils seront donc discutés au niveau intercommunal (Agglomération ou groupement de communes) avec la connaissance d'une faisabilité d'équipements.



# Le nouveau visage de DINAN AGGLOMÉRATION

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION



**NOTRE  
NOUVELLE  
AMBITION**

**65  
COMMUNES**  
**95 000  
HABITANTS**  
**932  
KM<sup>2</sup>**

**Agir pour :**  
le développement économique  
la culture  
la petite enfance  
le tourisme  
l'aménagement du territoire  
l'enfance  
l'environnement et développement durable  
la jeunesse ...

et + encore  
**02 96 87 14 14**

## ➔ DINAN AGGLOMÉRATION

Président : Arnaud Lecuyer, Maire de Saint Pôtan

Vice-Président(e)s :

- 1 • Administration générale et budgets : Suzanne Lebreton Première adjointe au maire de Trélivan
- 2 • Transports et mobilités : Didier Lechien Maire de Dinan
- 3 • Emploi, économies, enseignement supérieur : Gérard Berhault Maire de Le Hinglé
- 4 • Relations avec les communes, mutualisation, pacte financier et fiscal de solidarité : Michel Raffray Maire de Pluduno
- 5 • Habitat et cohésion sociale : Mickaël Chevalier Maire de Plumaugat
- 6 • Petite enfance, enfance, jeunesse : Jean Paul Gainche Maire de Langrolay sur Rance
- 7 • Déploiement du numérique, recherche innovation : Jean Luc Boissel Maire d'Yvignac
- 8 • Sports et équipements : René Degrenne Maire de Léhon
- 9 • Tourisme : Josiane Allory Maire de St Cast Le Guildo
- 10 • Eau potable, assainissement, voirie : Bruno Ricard Maire de Lanvallay
- 11 • Culture, patrimoines : Françoise Despres Conseillère municipale à Dinan
- 12 • Transition énergétique, déchets : Dominique Ramard Maire de St Juvat
- 13 • Politique maritime, littorale et fluviale : Patrick Barraux Maire de Plancoët
- 14 • Urbanisme et stratégie foncière : Alain Jan Maire de Corseul
- 15 • Environnement, GEMAPI : Jean Louis Nogues Maire de Saint André des Eaux



Lundi 16 janvier 2017,  
au théâtre des Jacobins,  
Arnaud Lecuyer, maire  
de Saint Pôtan a été élu  
Président de Dinan  
Agglomération.



## Groupe scolaire Charles-Josselin



Au groupe scolaire Charles-Josselin la période de Noël est toujours riche en émotions. Dès le 1er décembre les élèves ont vu arriver de beaux sapins dans leurs cours. Ils les ont donc décorés comme il se doit. Mercredi 7 l'association des parents d'élèves a offert à tous les élèves de l'école une sortie au cinéma de Dinan. Jeudi 15 le Père-Noël est venu à l'école pour apporter des cadeaux et faire un goûter avec eux. Enfin, vendredi 16 le marché de Noël a clôturé cette période, les petits objets fabriqués par les élèves ont eu le succès qu'ils méritaient auprès des parents venus nombreux. Tous les personnels de l'école vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017, pleine de réussite pour tous les élèves.

## École primaire publique Georges-Hervé

### Une fin d'année 2016 festive

Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui a offert à tous les élèves une sortie au cinéma de Dinan, chaque enseignant pouvant faire son choix de film dans une programmation proposée par le cinéma. Bob, notre Père-Noël grippé cette année a eu la gentillesse de nous envoyer son cousin Jacky... Il a distribué des cadeaux dans les différentes classes de l'école et a remis à chaque enfant un sachet de chocolats offert par la municipalité.

Mardi 3 janvier 2017, un nouveau départ avec l'accueil des TPS. Bienvenue aux enfants et aux familles.

**Pour les deux classes de maternelle, en projet cette année :**

L'exposition « Très toucher » au Palais des Arts à Dinard.

Une sortie « Rando doudou » en forêt de Coëtquen.

Pour les classes de primaire, une sortie à Rennes :

-Musée des Arts et Cité des sciences pour le Cycle 2

-Musée des Arts et Patinoire pour le cycle 3.



## Ecole Saint-Joseph

Fin novembre, les élèves de l'école Saint-Joseph ont vécu un « projet cirque » avec la venue d'Alexandro Klising. Durant une semaine, les élèves ont testé des numéros tel que le trapèze, le funambulisme, le rouleau américain, les acrobaties et marcher sur une boule. Ils ont découvert le monde du cirque en préparant chacun un numéro qu'ils ont présenté le vendredi soir sous le chapiteau. Ils ont été applaudis par plus de 500 personnes venues les encourager. Ce projet a été accompagné par l'association des parents d'élèves de l'école qui a oeuvré pendant plusieurs semaines et a offert un tee-shirt à chaque enfant. Ce projet a été apprécié de tous, enfants, parents et enseignantes, et sera certainement reconduit dans les années futures.



De plus, début décembre, les élèves ont vécu une célébration de Noël à l'église de Pleslin. Ils ont appris des chants et ils ont mimé les différents personnages de la crèche afin de la rendre vivante. Ce temps de partage a été prolongé par un goûter de Noël offert par l'association des parents d'élèves ainsi que la distribution de cadeaux pour chaque classe.

L'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) a organisé son assemblée générale le vendredi 16 décembre qui n'a pas rencontré un franc succès car peu de parents présents. Cependant nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux membres dans le bureau de l'OGEC.

Le projet les « arts dans le monde » se poursuit dans les classes afin de préparer une grande exposition avant la fin de l'année scolaire.



## Concours des Archers

117 archers venus de 14 clubs issus pour l'essentiel des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine, ont participé à l'un des tournois qualificatifs pour les championnats de France, organisé par les Archers du Frémur dans notre salle omnisports.

« Il y a des archers qui ont participé à ce tournoi et dont le palmarès est éloquent » explique Serge Lebreton le président du club.

Les jeunes du club ont particulièrement brillé en terminant premiers dans la compétition par équipe. Maël Stineau et Aël Guiot-Pierrasson gagnent respectivement en catégorie benjamin et minime. Chez les cadets Nicolas Demagny et Ewen Lescornec terminent 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>.

En vétéran, Jean-François Le Saicherre termine 3<sup>e</sup>, en super-vétéran Pierre Lebrunet 1<sup>e</sup> et en super-vétéran dans la catégorie « arc à poulies », Charles Wunderle termine à la seconde place.



## Le Téléthon

Pour la 24<sup>e</sup> édition communale, les bénévoles, les participants et le public se sont retrouvés pour passer un moment agréable et convivial au profit du Téléthon.

Une nouvelle fois, le travail des bénévoles et la générosité de chacun a permis de récolter 4 130 euros. Depuis 1993, en montant cumulé nous atteignons 116 565 euros.

Le retour du fil rouge avec une pyramide de chaussures tenue par des jeunes a été sans nul doute une réussite, 150 paires de vieilles chaussures y ont trouvé leur place. En 2017, le même fil rouge sera reconduit, avec pour objectif d'atteindre les 300 paires !

Le Téléthon sur notre commune, c'est aussi un tournoi de badminton, un concours de scrabble, de belote et un tournoi de pétanque. Merci à tous, rendez-vous en 2017 pour la 25<sup>e</sup> édition.



## ➔ Marché de Noël

L'association des Triplettes, avec à sa tête Dominique Dorléans, Sophie Priou et Sylvie Sautreau, a organisé son traditionnel marché de Noël. Une trentaine d'exposants étaient présents, ainsi que Cécile Gourdel auréolée du titre de « Miss ronde Bretagne ». Le Père-Noël avait également fait un détour, pour accueillir les enfants.

La présidente Dominique Dorléans et son équipe donnent rendez-vous pour le prochain marché de Noël.





# Renseignements pratiques

## MAIRIES

### Horaires d'ouverture

#### → PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

#### → MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

#### → DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

## PERMANENCES

### → à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

### → à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.

#### • Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

[infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org)

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

## SECOURS ET SANTÉ

### • Médecins

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

### • Pharmaciens

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

### • Dentistes

Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs :

02 96 27 17 28

### • Masseurs Kinésithérapeutes

Serrand Eric : 02 96 27 16 91

Joly Vincent, Servet Elisa et Daval Cécile : 02 96 27 89 80

### • Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

### • Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel, Isa-

belle Deshayes 02 96 27 11 52

### • Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

### • Podologue

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

### • Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : [aadcp@wanadoo.fr](mailto:aadcp@wanadoo.fr)

Site : [www.aad-beaussais-rance-fremur.fr](http://www.aad-beaussais-rance-fremur.fr)

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

### • Psychologue clinicienne

Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

### • Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

## SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

## BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.